

# Les bourses européennes soutiennent les étudiants de l'EGC

En octobre 2007, la Commission européenne a attribué la Charte Universitaire Erasmus à l'Ecole de Gestion et de Commerce (EGC) de la CCI des Ardennes.

L'EGC s'est engagée ainsi à participer à la mobilité en Europe de ses étudiants (voire de ses enseignants). L'école peut aujourd'hui, avec l'aide des bourses Erasmus, envoyer des jeunes Ardennais en formation dans des universités, des écoles supérieures ou dans des entreprises des pays de l'Union européenne.

En échange, l'EGC se doit à présent d'accueillir des étudiants ressortissants des autres pays de l'Union européenne. Elle doit les aider à séjourner dans les Ardennes pendant leur formation professionnelle. Pareillement, l'EGC dans le cadre du programme Erasmus, peut désormais accueillir des enseignants ressortissants des autres pays de l'Union européenne.

Le réseau national des EGC reçoit chaque année de l'Europe une enveloppe financière qui est répartie parmi les EGC adhérentes au réseau selon les projets de mobilité européenne de leurs étudiants et/ou de leurs professeurs.

Deux étudiants de 3<sup>ème</sup> année de l'EGC, Yohan Christy et Julien Donadio ont ainsi bénéficié de l'aide financière européenne (globalement de 900 € chacun) dans le cadre de leur stage de fin d'études (de 4 à 6 mois en entreprise) effectué respectivement en République Tchèque et en Roumanie. À l'issue de leur cursus de trois ans (dont huit semaines à l'étranger dans des établissements linguistiques), la maîtrise de deux langues européennes leur a permis de s'adapter rapidement

à leurs nouveaux environnements professionnels.

Yohan Christy a réalisé son stage auprès d'une filiale d'Air France alors que Julien Donadio a mené une étude sur un projet de développement au sein d'une société d'agrofouritures.

Après avoir obtenu leur diplôme en juillet 2009, ces deux étudiants se tournent aujourd'hui vers l'international : le premier souhaite poursuivre ses études dans le domaine des langues et du management. Le second se dirige vers une intégration immédiate dans l'entreprise d'accueil en Roumanie.

**Contact :** EGC de Charleville-Mézières  
18 avenue Georges Corneau - BP 389  
08106 Charleville-Mézières  
tél : 03 23 56 62 61  
mail : [egccharleville@ardennes.cci.fr](mailto:egccharleville@ardennes.cci.fr)  
web : [www.ardennes.cci.fr/egc](http://www.ardennes.cci.fr/egc)



# Mettre la créativité et le bon sens à l'honneur

A la suite du forum de la création/ reprise d'entreprises qui s'est tenu en hiver dernier à Charleville-Mézières, le Conseil Général des Ardennes et l'Agence Pour la Création d'Entreprise (APCE) ont organisé une nouvelle fois un jeu-concours départemental

« Une idée de nouvelle entreprise », tel a été le thème de ce concours. Il a récompensé des idées réalistes, originales et ambitieuses de nouvelles activités économiques. Le jury du concours a retenu dix lauréats producteurs « d'idées » dont sept étudiants de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>ème</sup> année de l'Ecole de Gestion et de Commerce (l'EGC) de la CCI des Ardennes. La plupart des projets présentés au jury avait trait à la prestation de services aux particuliers, alliant la créativité, le bon sens et le développement durable.

Pour les étudiants de l'EGC, ce concours est une excellente occasion de confronter leurs connaissances et la pertinence de leurs projets face aux réalités économiques du département des Ardennes. La proclamation des résultats s'est déroulée le vendredi 5 juin 2009 au Conseil Général des Ardennes en présence de Benoît HURE, Président du Conseil Général et de Géraud SPIRE, Président de la CCI des Ardennes.

## Le jury du jeu-concours a donc distingué :

### les étudiants de 1<sup>ère</sup> année de l'EGC :

- **Vanessa BEAUDEUX**, pour son projet de maîtrise d'œuvre dans les aménagements d'espaces « non classiques » avec architectures particulières, (appel aux ébénistes et décorateurs spécialisés).
- **Ludovic LECLERC**, pour son projet de bar à fruits/soupes/plats à base de légumes et céréales, (existe aux USA). Avec une connotation « naturelle, sain » de type rapide et accessible aux jeunes.
- **Aurélien MULLER**, pour son projet de création d'une activité de vente en boutique et sur internet de vêtements personnalisables.

### et les étudiants de 2<sup>ème</sup> année de l'EGC :

- **Clémentine FOUQUET**, pour son projet de service de transport en minibus entre petits villages ne disposant pas de commerces. C'est un service de proximité pour les personnes âgées sans permis de conduire, sans voiture.
- **Elise GIOT**, pour son projet de Crèche privée interentreprises construite selon des procédés écologiques. Il n'existe pas à ce jour de réalisation. Renforce l'image des entreprises citoyennes.
- **Pauline GUILMART**, pour son projet de gymnastique douce et exercices physiques pour les personnes âgées (prévention des chutes). Service quasiment inexistant dans les Ardennes.
- **Loïc LANGONNET**, pour son projet de création d'une agence d'intérim spécialisée dans les stages, jobs d'étudiants et premier emploi.

Contact : EGC de Charleville-Mézières - 18, avenue Georges Corneau  
BP 389 - 08106 Charleville-Mézières - tél : 03 23 56 62 61  
mail : egccharleville@ardennes.cci.fr - web : www.ardennes.cci.fr/egc



L'IFV 08 ET LES PROFESSIONNELS

## Un partenariat dans la durée et tout au long de la formation

Créés en 1985 à l'initiative du Conseil Supérieur National des Forces de Vente et des Chambres de Commerce et d'Industrie, les Instituts des Forces de Vente forment des commerciaux d'entreprise opérationnels dès la fin de la formation pour répondre aux besoins des entreprises.

Le Conseil de Perfectionnement National du Réseau composé de professionnels est chargé de faire le point annuellement sur le déroulement des formations IFV et des aménagements à apporter aux enseignements en fonction de l'évolution du marché et des fonctions.

Un partenariat lie le réseau IFV et les Dirigeants Commerciaux de France, la Chambre Syndicale Nationale des Forces de Vente.

### Localement, l'implication des professionnels est forte tout au long de la formation :

- Le jury de sélection est composé au minimum de 2 professionnels dont un Ancien stagiaire de l'IFV.
- Les stagiaires sont parrainés par des Anciens en activité. Cet accompagnement permet aux stagiaires d'être soutenus et guidés pendant et après la formation.
- L'équipe pédagogique est composée de professionnels qui sont dans la fonction commerciale ou exercent une fonction en rapport avec l'enseignement qu'ils dispensent.
- Tout au long de la formation, des Anciens viennent faire part de leur expérience et parcours professionnel.
- Quatre professionnels assurent le suivi en entreprise des apprenants.
- Une fois par an, une vingtaine de professionnels se réunissent afin d'évaluer les prestations en entreprise des prétendants au Titre lors de l'épreuve finale. Le jury d'attribution du Titre qui rassemble un membre du Bureau de la CCI des Ardennes, un représentant des employeurs, un représentant des salariés et un ancien stagiaire de l'IFV, statue sur la délivrance du Titre.